



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN 2021 DANS LE SUD



SOMMAIRE

p.2 Tous les établissements : 10 900 embauches sont prévues en 2021, soit 6% de plus qu'en 2020

p.2 Le secteur public : 2 900 projets de recrutement, soit +12% en un an

p.3 Les associations : 1 700 intentions d'embauche, soit +15% en un an

p.5 Le secteur privé : 6 300 embauches sont envisagées, soit autant qu'en 2020.

L'enquête « Besoins en main-d'œuvre » (BMO) est réalisée chaque année depuis 2002, à l'initiative de Pôle emploi. Outil d'aide à la décision, cette enquête apporte un éclairage inédit sur les attentes et les difficultés rencontrées par les employeurs en matière de recrutement. Elle mesure en effet les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, ainsi que l'importance des difficultés envisagées et le recours à l'emploi saisonnier.

Les établissements réunionnais ont été interrogés au 4^{ème} trimestre 2020, soit avant l'instauration de nouvelles mesures de restriction depuis mi-février 2021.

L'essentiel

10 900 embauches sont prévues en 2021 par les établissements du Bassin Sud, soit 500 de plus qu'en 2020 (+6%)

Les établissements publics et les associations envisagent 4 600 recrutements, soit 500 de plus qu'en 2020 (+13%). Plus de 9 embauches sur 10 concernent les secteurs de l'administration publique et enseignement, la santé et action sociale, et les activités associatives. Les métiers les plus recherchés sont les agents d'entretien de locaux (y compris agents des écoles), les jardiniers et les professionnels de l'animation socioculturelle. Ce sont essentiellement des recrutements envisagés dans le cadre des contrats Parcours emploi compétences.

Dans les établissements privés, 6 300 intentions d'embauche sont prévues, soit autant qu'en 2020. Les secteurs de l'industrie, et de la santé et action sociale prévoient beaucoup plus d'embauches.

Près de la moitié des besoins du privé concernent les services auprès des particuliers (santé et action sociale, hébergement-restauration...), et le secteur de la construction. Les métiers les plus recherchés sont les employés de cuisine, les secrétaires, les aides à domicile et aides ménagères, les maçons et les ouvriers qualifiés des travaux publics.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs du privé concernent 43% des projets d'embauche. Elles sont fortes dans l'agriculture, la construction, le transport et l'hébergement-restauration.



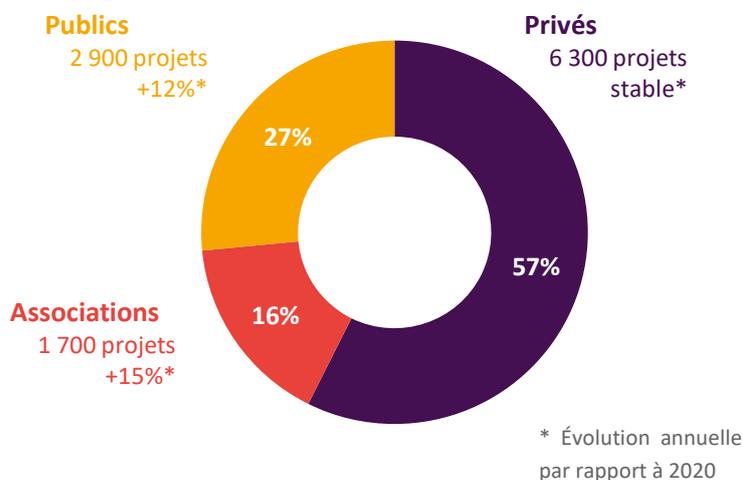
+6%

**DE PROJETS D'EMBAUCHE
PAR RAPPORT À 2020**

10 900 embauches sont prévues en 2021, soit +6% en un an

Les établissements privés regroupent 57% des besoins

Répartition des projets de recrutement selon le type d'employeur, et évolution annuelle entre 2020 et 2021



En 2021, le nombre de projets de recrutement progresse essentiellement dans les établissements publics (+12% ; +300) et les associations (+15% ; +200).

Les établissements privés (hors associations) envisagent autant de recrutements qu'en 2020. Deux secteurs déclarent beaucoup plus de projets d'embauche : l'industrie (+38% ; +250), et la santé et action sociale (+33% ; +200). En revanche, l'hébergement-restauration est impacté par la crise sanitaire et reste très prudent sur ses prévisions de recrutement (-11%). 43% des projets du privé sont considérés comme présentant des difficultés de recrutement.

7 projets de recrutement sur 10 concernent des emplois durables (enquête annexée à BMO - niveau régional)

Répartition des projets par type de contrat

71% CDI et CDD de 6 mois ou plus

29% CDD de moins de 6 mois



Répartition des projets selon le motif de recrutement

64% Nouvelle activité et surcroît d'activité

36% Remplacements de départs et d'absences

Des difficultés à recruter liées aux candidats

78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent l'inadéquation entre le profil des postulants et le poste proposé (-7 points en un an). L'inaptitude des profils des candidats est attribuée principalement au manque de motivation, de formation et d'expérience.

Les principales solutions envisagées par les employeurs pour remédier à leurs difficultés sont : faire appel à Pôle emploi, former des candidats venant de l'extérieur et recourir à l'intérim ou d'autres types de contrats.

Pôle emploi est l'interlocuteur privilégié

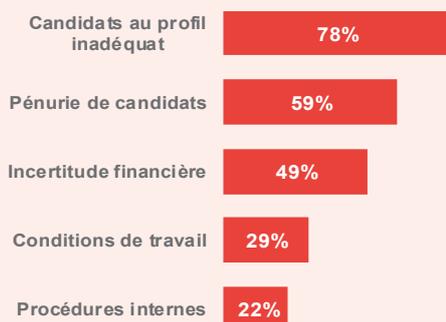
2 établissements recruteurs sur 3 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour leurs recrutements.

Pour 7 sur 10, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (48% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (23% des cas)

L'importance de notre vivier de candidats et la simplicité d'accès à nos services sont cités par plus d'un tiers des employeurs.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les principaux motifs des **difficultés anticipées** de recrutement selon les recruteurs



Note de lecture : 78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les principaux motifs d'inadéquation des candidats : retour sur les **difficultés** de recrutement rencontrées en 2020



Note de lecture : 66% des établissements ayant cherché à recruter en 2020 et qui ont rencontré des difficultés liées au profil inadéquat des candidats, citent le manque de motivation.

2 900 embauches dans le secteur public, en hausse de 12% en un an

Les établissements du secteur public sont ceux relevant des collectivités territoriales (communes, département et région) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

Par conséquent, ne sont pas pris en compte les administrations de l'état (Ministères, Police, Justice...) et les entreprises publiques (Banque de France...).

En 2021, plus de 7 établissements publics sur 10 projettent de recruter, soit plus de 200 établissements potentiellement recruteurs.

Ils envisagent 2 900 embauches, soit 27% des besoins du bassin. Cela représente 300 projets supplémentaires en un an, qui s'explique par l'augmentation de 15 points de la proportion d'établissements anticipant des embauches.

	2020	2021	
		SUD	Réunion
Part des établissements recruteurs	57%	72%	56%
Nombre de projets de recrutement	2 600	2 900	6 500
<i>Évolution annuelle</i>	14%	12%	13%
Part des projets jugés difficiles	2%	1%	4%

L'administration publique et enseignement couvrent les ¾ des besoins du public

Les besoins se concentrent principalement dans l'administration publique et enseignement (2 150 projets), et la santé et action sociale (700).

Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les écoles, les caisses des écoles, les collèges, les lycées et les centres communaux d'action sociale.

Le secteur public recrute essentiellement des agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles), des jardiniers et des professionnels de l'animation socioculturelle. Ces trois métiers représentent 71% des besoins.

Tous les métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les établissements publics, excepté les jardiniers, les aides à domicile et aides ménagères, et les employés de cuisine.

Les agents d'entretien de locaux sont les plus recherchés par le secteur public

Les 10 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	1 280
Jardiniers salariés, paysagistes	440
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	350
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	110
Assistants maternelles	100
Aides à domicile et aides ménagères	100
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	100
Agents administratifs (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	80
Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment	60
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	50

*ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

**AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

1 700 embauches dans les associations, en hausse de 15% en un an

Le terme « associations » regroupe ici les associations au sens juridique, celles régies par la loi de 1901 et qui ne sont pas dotées de missions nationales. Ce sont principalement des associations de quartier et des associations culturelles et sportives.

En 2021, 1 association sur 2 envisage de recruter, soit près de 400 établissements potentiellement recruteurs.

Elles prévoient 1 700 embauches, soit 16% des besoins du bassin. Cela représente 200 projets supplémentaires en un an, qui s'explique par l'augmentation de 5 points de la proportion d'établissements anticipant des embauches.

Les difficultés de recrutement identifiées par les associations sont moins importantes en 2021 : 22% des besoins, soit une baisse de 5 points en un an.

	2020	2021	
		SUD	Réunion
Part des établissements recruteurs	44%	49%	43%
Nombre de projets de recrutement	1 500	1 700	7 300
<i>Évolution annuelle</i>	-26%	15%	5%
Part des projets jugés difficiles	27%	22%	18%

Les activités associatives, récréatives, sportives et de spectacle couvrent 62% de leurs besoins

Parmi les 1 700 recrutements prévus dans les associations, 700 relèvent des activités associatives, 400 des activités sportives, récréatives et de spectacle, et 300 de l'action sociale.

Les associations recrutent essentiellement des jardiniers, des professionnels de l'animation socioculturelle et des artistes. Ces trois métiers représentent 55% de leurs besoins.

Tous les métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les associations, excepté les professionnels de l'animation socioculturelle, les agents d'entretien de locaux, les secrétaires et les agents administratifs.

Les jardiniers sont les plus recherchés par les associations

Les 10 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	490
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	300
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	180
Agents d'entretien de locaux	120
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	80
Educateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants)	80
Professionnels des spectacles	70
Secrétaires (y.c. secrétaires médicales)	60
Agents administratifs (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	50
Employés services divers (jeux de hasard, parcs de loisir, sces funéraires)	50

6 300 embauches dans le secteur privé, autant qu'en 2020

27% des établissements privés envisagent de recruter

	2017	2018	2019	2020	2021	
					SUD	Réunion
Part des établissements recruteurs	23%	27%	22%	28%	27%	29%
Nombre de projets de recrutement	4 400	5 100	5 300	6 300	6 300	20 500
<i>Évolution annuelle</i>	6%	16%	4%	17%	0%	-1%
Part des projets jugés difficiles	36%	33%	36%	45%	43%	43%

En 2021, près de 2 200 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 27% des employeurs du privé. Cette proportion est de 25% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 38% pour celles de 10 salariés ou plus.

Les employeurs prévoient 6 300 embauches, soit autant qu'en 2020. Cela représente 57% des besoins du bassin. Deux secteurs déclarent beaucoup plus de projets : l'industrie, et la santé et action sociale.

Les structures de moins de 10 salariés regroupent les deux tiers des besoins, et déclarent autant de projets qu'en 2020.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 2 points en un an, mais elles demeurent élevées (43%). Cette proportion est plus importante dans l'agriculture, la construction, le transport et l'hébergement-restauration.

Les services aux particuliers et la construction couvrent 45% des besoins du privé

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Services aux particuliers	1 700
Santé et action sociale	800
Hébergement et restauration	500
Autres activités de services	200
Enseignement	200
Construction	1 200
Commerce	1 050
Services aux entreprises	1 000
Services techniques, administratifs, de soutien...	600
Transports et entreposage	250
Communication, activités financières...	150
Industrie	900
Agroalimentaire	500
Agriculture	450
Ensemble des secteurs	6 300

Les services aux particuliers : 1 700 besoins (-5%, soit -100 entre 2020 et 2021)

En 2021, 3 établissements sur 10 souhaitent recruter. Ils prévoient 1 700 embauches, soit 27% des besoins du privé. La santé et action sociale, et l'hébergement-restauration sont les principaux secteurs recruteurs. Toutefois, ce dernier déclare moins d'intentions d'embauche qu'en 2020 (-11%).

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 47% des besoins : employés de cuisine, aides à domicile et aides ménagères, infirmiers, aides-soignants et coiffeurs-esthéticiens.

La construction : 1 200 besoins (+7% ; +100)

Un tiers des établissements envisagent de recruter. Ils prévoient 1 200 embauches, soit 18% des besoins du privé.

Les travaux de terrassement, d'installation électrique, et de maçonnerie et gros œuvre représentent 70% des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 63% des besoins : maçons, ouvriers qualifiés des travaux publics, ouvriers non qualifiés du gros œuvre, conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage, et électriciens.

Le commerce : 1 050 besoins (-11% ; -150 en un an)

1 employeur sur 5 projette de recruter, soit 1 050 intentions d'embauche. Cela représente 17% des besoins du privé. Le commerce de détail regroupe 70% des besoins, le commerce et la réparation automobile 20% et le commerce de gros 10%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 52% des besoins : caissiers, vendeurs en habillement-accessoires-sport-loisirs, employés de libre-service, vendeurs en produits alimentaires et attachés commerciaux.

Les services aux entreprises : 1 000 besoins (+8% en un an)

21% des établissements projettent de recruter. Ils prévoient 1 000 embauches, soit 16% des besoins du privé. Les activités de transport, de sécurité, de nettoyage et de gestion représentent près de 2 besoins sur 3.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 37% des besoins : conducteurs de transport en commun, agents d'entretien de locaux, agents de sécurité et de surveillance, conducteurs routiers et grands routiers, et employés de comptabilité.

L'industrie : 900 besoins (+38% ; +250 en un an)

Un tiers des établissements souhaitent recruter, soit 900 projets de recrutement (15% des besoins du privé). L'industrie agroalimentaire regroupe 54% des besoins, la collecte et le traitement des déchets 10% et la fabrication de produits métalliques 10%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 40% des besoins : ouvriers qualifiés et non qualifiés des industries agroalimentaires, vendeurs en produits alimentaires, ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets, et apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation.

L'agriculture : 450 besoins (-25% en un an)

Un tiers des établissements envisagent de recruter, soit 450 intentions d'embauche (7% des besoins du privé). La culture de la canne à sucre et l'élevage concentrent 7 besoins sur 10.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 84% des besoins : ouvriers agricoles, maraîchers-horticulteurs, éleveurs, conducteurs d'engins agricoles ou forestiers, et techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles.

Les métiers de la construction et du commerce sont les plus recherchés par le secteur privé

Les 20 métiers les plus recherchés par le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	310
Secrétaires (y.c. secrétaires médicales)	200
Aides à domicile et aides ménagères	200
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	200
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	190
Caissiers (y.c. pompistes...)	170
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	170
Agents d'entretien de locaux	150
Vendeurs en produits alimentaires	150
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	150
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	150
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	140
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	120
Employés de libre-service	120
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	110
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	110
Conducteurs routiers et grands routiers	110
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	100
Maraîchers, horticulteurs salariés	100
Conducteurs de transport en commun sur route	100

Méthodologie

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises.

Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

La population

Sont pris en compte, les établissements :

- relevant de l'Assurance Chômage ;
- sans salarié, mais ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois ;
- du secteur agricole ;
- du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, région...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête comprend l'ensemble des établissements employeurs hors administration de l'Etat (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...), soit un total de **9 200 établissements** pour le bassin Sud.

Le questionnaire

Les 200 métiers pris en compte relèvent à la fois du répertoire opérationnel des métiers et des emplois et de la nomenclature des familles professionnelles. Le questionnaire est adapté à l'activité économique (6 questionnaires différents : industrie, construction, agriculture, commerce et hôtellerie, services aux entreprises, banque-assurance et services aux particuliers, santé et action sociale).

L'échantillon

Pour l'enquête BMO 2021, **7 300 établissements ont été interrogés dans le bassin Sud** : 5 800 par courrier, 700 par web et 800 par téléphone.

1 850 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 25%.

Le redressement

Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification : la taille des établissements, le secteur d'activité, le bassin d'emploi et l'appartenance ou non au secteur public.

L'enquête complémentaire

Une enquête complémentaire a été réalisée pour affiner les résultats de l'enquête principale. 500 établissements réunionnais ont été interrogés fin 2020, sur le type de contrat recherché et les motifs de recrutement mais aussi sur la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées. Les résultats ne sont pas disponibles par bassin mais uniquement au niveau régional.



EN SAVOIR PLUS

La publication régionale sur les besoins en main-d'œuvre en 2021 est disponible sous <http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

Le rapport régional et tous les résultats détaillés sous <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Responsable de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation - **Stéphane JAUD**
Service des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/reunion



@poleemploi_Run

